

SEQUESTRÈNE

102000011668

1/9

Date de création: 13.06.2017

Date de révision:

Version: 1 / France

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial SEQUESTRÈNE

Code du produit (UVP) 04397991

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Engrais

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur SBM Life Science
111, Chemin du Petit Bois
69130 Ecully
France

Service responsable Département QHSE
E-mail: sds@corp.sbm-company.com
Téléphone: +33 (0)4.37.64.33.19 (uniquement pendant les heures de travail)

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro de téléphone
d'appel d'urgence SBM +1 813-676-1669

Numéro INRS +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classement conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément au Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.

Soumis à étiquetage réglementaire.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- EDDHA, sel de sodium et de fer



Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de prudence

SEQUESTRÈNE

2/9

102000011668

Date de création: 13.06.2017

Date de révision:

Version: 1 / France

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P280 Porter des gants de protection.
 P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/au savon.
 P501 Eliminer le contenu/récipient dans une déchèterie ou par un organisme agréé.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nature chimique

Granulés solubles dans l'eau (SG)

Composants dangereux

Mentions de danger conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom	No.-CAS / No.-CE / REACH Reg. No.	Classification	Conc. [%]
		Règlement (CE) No 1272/2008	
EDDHA, sel de sodium et de fer	84539-55-9 283-044-5 01-2119487279-21-xxxx	Skin Sens. 1, H317	100

Autres informations

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux** Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.
- Inhalation** Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Contact avec la peau** Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux** Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
- Ingestion** Rincer la bouche. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Ne PAS faire vomir. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun symptôme connu ou attendu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Traiter de façon symptomatique. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

SEQUESTRÈNE

102000011668

3/9

Date de création: 13.06.2017

Date de révision:

Version: 1 / France

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Appropriés Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

Inappropriés Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire Eloigner le produit de la source de chaleur, sinon refroidir les containers avec de l'eau. Dissiper la chaleur pour éviter une élévation de la pression. Si possible endiguer les eaux d'extinction avec du sable ou de la terre.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions Eviter toute formation de poussière. Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'intervention sur un déversement de produit.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Utiliser un équipement de manutention mécanique. Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

6.4 Référence à d'autres sections Informations concernant la manipulation, voir section 7.
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation de poussière.

Indications pour la protection contre l'incendie Pas de précautions spéciales.

SEQUESTRÈNE

4/9

102000011668

Date de création: 13.06.2017

Date de révision:

Version: 1 / France

et l'explosion

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après le travail, se laver aussitôt les mains et éventuellement prendre une douche.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Précautions pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se référer aux indications de l'étiquette et/ou de la fiche technique.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Valeur limite d'exposition

Pas de valeur limite d'exposition connue.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire

Porter un masque filtrant les particules (facteur de protection 4) de type EN149FFP1 ou équivalent.

Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place (par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

Protection des mains

Veillez respecter les consignes du fournisseur de gants relatives à la perméabilité et au délai de rupture de la matière constitutive du gant. De plus, prendre en compte les conditions spécifiques de manipulation du produit ainsi que les risques de coupure et d'abrasion et la durée de l'exposition cutanée.

Laver les gants en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains fréquemment, et systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.

Type de matière Caoutchouc nitrile

Taux de perméabilité > 240 min

Indice de protection Classe 5

Norme Gants de protection conformes à EN 374.

Protection des yeux

Porter des lunettes masque (conformes à la norme EN166, domaine d'utilisation = 5 ou équivalent).

Protection de la peau et du corps

Porter une combinaison standard et un vêtement de catégorie 3 type 4.

SEQUESTRÈNE

5/9

102000011668

Date de création: 13.06.2017

Date de révision:

Version: 1 / France

Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.

En cas de risques d'exposition significative, un niveau de protection plus important doit être envisagé.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme	granuleux
Couleur	brun-rouge foncé
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	6,5 - 8,5 à 5 % (23 °C) (eau désionisée)
Point/intervalle de fusion	donnée non disponible
Plage de solidification	donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	donnée non disponible
Température de décomposition	donnée non disponible
Point d'éclair	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ce produit n'est pas inflammable.
Température d'inflammabilité	env. 350 °C
Limite d'explosivité, supérieure	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	donnée non disponible
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur relative	donnée non disponible
Densité	env. 0,60 g/cm ³ à 20 °C
Hydrosolubilité	soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	donnée non disponible
Propriétés comburantes	Le produit n'est pas comburant
Explosivité	donnée non disponible
9.2 Autres données	Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1 Réactivité**

Décomposition thermique Stable dans des conditions normales.

10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage.

SEQUESTRÈNE

102000011668

6/9

Date de création: 13.06.2017

Date de révision:

Version: 1 / France

10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réaction dangereuse connue. Stable dans les conditions recommandées de stockage.
10.4 Conditions à éviter	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
10.5 Matières incompatibles	Stocker dans l'emballage d'origine.
10.6 Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de : Vapeurs ou gaz irritants

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale** DL50 (rat) > 2.000 mg/kg**Toxicité aiguë par inhalation** CL50 (rat) > 4.200 mg/m³
Durée d'exposition: 4 h**Toxicité aiguë par pénétration cutanée** DL50 (rat) > 2.000 mg/kg**Irritation de la peau** Pas d'irritation de la peau (lapin)**Irritation des yeux** Pas d'irritation des yeux (lapin)**Sensibilisation** Sensibilisant (cochon d'Inde)
OCDE Ligne directrice 406**Evaluation de la mutagénèse**

N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales.

Evaluation de la cancérogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Evaluation de la toxicité pour la reproduction

donnée non disponible

Information supplémentaire

Aucune donnée toxicologique supplémentaire disponible.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité****Toxicité pour le poisson** CL50 (Poissons) > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h**Toxicité pour les invertébrés aquatiques** CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h**Toxicité des plantes aquatiques** CE50 (Algues) > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h**12.2 Persistance et dégradabilité****Biodégradabilité** Non applicable pour ce mélange.**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

SEQUESTRÈNE

102000011668

7/9

Date de création: 13.06.2017

Date de révision:

Version: 1 / France

Bioaccumulation Non applicable pour ce mélange.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Non applicable pour ce mélange.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Sans objet car une évaluation du risque chimique n'est pas exigée.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire Pas de résultats d'études écotoxicologiques disponibles.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

Emballages contaminés Vider, rincer et éliminer les emballages vides. Les remettre à un service de collecte spécifique aux produits professionnels comme la filière ADIVALOR, ou à un autre service de collecte spécifique comme EcoDDS pour les produits grand public.
Les récipients non totalement vidés doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux au sens des réglementations ADN/ADR/RID/IMDG/IATA.

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

14.1 – 14.5 Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas de transport en vrac conformément au Recueil IBC.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Information supplémentaire

Classement OMS : III (Peu dangereux)

Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (Décret n° 2014-285)

Sans nomenclature

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Texte des mentions de danger mentionnées dans la Section 3**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Abréviations et acronymes

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
Conc.	Concentration
No.-CE	Numéro d'enregistrement CE (Communauté Européenne)
CE _x	Concentration d'Effet pour X%
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
NE/EN	Norme européenne
UE	Union Européenne
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IBC	International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code); Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (Recueil IBC)
C _{ix}	Concentration d'Inhibition pour X%
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
CL _x	Concentration Létale pour X%
DL _x	Dose Létale pour X%
LOEC/LOEL	Concentration/Dose minimale avec effet observé
MARPOL	MARPOL : International Convention for the prevention of marine pollution from ships - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NOEC/NOEL	Concentration/Dose Sans Effet Observé pour la totalité des organismes exposés. NOEC/NOEL en anglais.
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies
OMS	Organisation mondiale de la Santé

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 2015/830 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

SBM LIFE SCIENCE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement
(CE) No. 1907/2006



SEQUESTRÈNE

102000011668

9/9

Date de création: 13.06.2017

Date de révision:

Version: 1 / France

Note SBM Life Science:

Cette fiche de données a été élaborée selon la fiche de sécurité transmise par le fabricant du produit.

Objet de la révision: Version initiale

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.